



Union japonaise des coopératives de consommateurs (JCCU) et  
Organisation internationale du travail (OIT)

Voyage d'étude des leaders coopératifs africains au Japon

Du 15 au 24 octobre 2018

Note conceptuelle

## Contexte

Au cours des dernières années, l'Union japonaise des coopératives de consommateurs (JCCU) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), à travers son Unité des coopératives (COOP) et de son Bureau pour le Japon (OIT Tokyo), ont entamé des discussions en vue d'explorer de possibles domaines de collaboration afin de soutenir en particulier le développement des coopératives africaines. Cet échange a été initié en 2007 dans le cadre du programme COOPAfrica<sup>1</sup> de l'OIT.

Par conséquent, en 2010, la JCCU et l'OIT ont lancé un voyage d'étude conjoint pour renforcer la capacité du mouvement coopératif africain en promouvant l'apprentissage avec des coopératives japonaises. De 2010 à 2017, huit voyages d'étude ont été organisés permettant à 35 hauts dirigeants et praticiens de 13 pays africains (Afrique du Sud, Ethiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Swaziland, Tanzanie, Zimbabwe) de participer à ces voyages.

Cette initiative offre l'opportunité aux dirigeants des coopératives africaines sélectionnées de se familiariser au large éventail d'activités des coopératives japonaises ainsi que leur approche fortement basée sur l'adhésion à travers des conférences et des visites d'étude à Tokyo et dans ses environs.

Les voyages d'étude n'ayant été menés qu'en anglais, le nombre de participants des pays d'Afrique francophone reste limité. Par conséquent, la JCCU et l'OIT ont convenu de mener cette année un voyage d'étude en langue française pour les dirigeants des coopératives d'Afrique francophone. Cette note conceptuelle présente des informations de base pour les candidats intéressés sur le voyage d'étude de 2018.

## Participants attendus

Cette année, cinq dirigeants de coopératives d'Afrique francophone seront invités au Japon pour participer à un voyage d'étude. Les participants seront sélectionnés en fonction des critères suivants:

---

<sup>1</sup> [http://www.ilo.org/global/programmes-and-projects/WCMS\\_141067/lang-fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/programmes-and-projects/WCMS_141067/lang-fr/index.htm)

- Fort engagement dans la production agricole, la vente au détail, le marketing et les activités de coopération mutuelle;
- Position de leader dans une entreprise coopérative, de préférence dans des unions de coopératives ou des fédérations / confédérations (c'est-à-dire des ONG, les fonctionnaires du gouvernement ne sont pas considérés comme groupe cible principal);
- Diplôme obtenu et/ou expérience avérée dans le mouvement coopératif;
- Solides antécédents de succès et axés sur les résultats;
- Engagement de l'institution qui recommande le candidat;
- Forte volonté de partager les leçons tirées du voyage d'étude au sein de leur coopérative et du mouvement coopératif dans son ensemble;
- Equilibre entre les candidatures provenant d'hommes et de femmes; et
- Maîtrise du **français** parlé et écrit. Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

**Les femmes et les jeunes qualifiés qui respectent les critères susmentionnés sont fortement encouragés à postuler.**

### Objectifs généraux

Changement d'attitude et de paradigme des participants en les exposant aux entreprises et aux activités des coopératives japonaises et aux leçons tirées de leur expérience. À leur retour, les participants sont censés partager les connaissances et l'expérience acquises durant le voyage d'étude avec les collègues de leur coopérative.

### Esquisse du programme

Les principaux éléments du programme sont les suivants:

- 1) Introduction à divers types de coopératives et leurs activités au Japon, telles que les coopératives de consommateurs, agricoles, financières, ouvrières et universitaires;
- 2) Conférences sur les activités des coopératives de consommateurs et les principes coopératifs (capital partagé, utilisation et gestion par les membres);
- 3) Conférences sur les coopératives agricoles japonaises et leurs activités;
- 4) Visites d'étude dans les bureaux/centres de distribution/magasins des coopératives agricoles, financières et de consommateurs; et
- 5) Conférences sur les lois japonaises et la législation pertinente pour diverses coopératives.

Les liens suivants fournissent des informations sur les organisations impliquées dans le voyage d'étude.

JCCU: <https://jccu.coop/eng/>

Unité des coopératives de l'OIT:

<http://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/lang--fr/index.htm>

Centre d'archives et de ressources de Kagawa: <http://zaidan.unchusha.com/en>  
Association nationale des banques du travail: <http://all.rokin.or.jp/en/>  
Fédération nationale des coopératives d'assurance des travailleurs et des consommateurs:  
<http://www.zenrosai.coop/english/english.html>  
Fédération japonaise des coopératives de santé et de bien-être: <http://www.hew.coop/english/>  
Institut de recherché Norinchukin: <https://www.nochuri.co.jp/english/index.html>  
Union centrale des coopératives agricoles (JA-Zenchu): <https://www.zenchu-ja.or.jp/eng>  
Université Coopérative: <http://www.univcoop.or.jp/en/index.html>  
Union des coopératives de travailleurs du Japon: <http://english.roukyou.gr.jp/>  
Alliance coopérative japonaise: <https://www.japan.coop/en/>

### Lieu, dates et coûts

1. Lieu: Le voyage d'étude aura lieu au Japon.
2. Dates: Le voyage d'étude aura lieu du 15 au 24 octobre 2018.
3. Coûts: Le principe du partage des coûts est au cœur de ce voyage d'étude.

La JCCU offrira **cinq bourses** couvrant les frais domestiques: hébergement, transport et frais de conférence au Japon. Au cas où les participants ne seraient pas en mesure de couvrir leurs propres frais de voyage internationaux, l'OIT pourra envisager d'offrir des billets d'avion. Cependant, la priorité sera accordée aux candidats bénéficiant d'un engagement financier de leurs organisations respectives ou d'une autre structure partenaire. L'OIT fournira également un soutien administratif et technique.

### Responsabilité logistique et administrative

La JCCU est responsable de la préparation et de la mise en œuvre du voyage d'étude, y compris les coûts domestiques (à l'exception de l'indemnité journalière de subsistance des participants, 'DSA').

L'Unité des coopératives du BIT (COOP) est responsable de la nomination de cinq participants et de l'assistance aux participants dans la préparation de leurs présentations, en étroite coordination avec les bureaux de pays / projets concernés de l'OIT.

L'OIT Tokyo facilite la préparation et la mise en œuvre du voyage d'étude.

La réservation et l'achat des billets seront effectués par les participants / les bureaux de pays de l'OIT / COOP et le passeport et les détails du vol seront dûment communiqués à la JCCU / OIT Tokyo bien à l'avance afin de faciliter l'émission de la lettre d'appui pour l'obtention du visa.

### Comment s'inscrire?

Les participants intéressés doivent soumettre les documents suivants en français:

- 1) Un Curriculum Vitae (CV) du candidat;

- 2) Un bref aperçu de l'organisation, expliquant sa mission, l'emplacement principal et ses activités, son chiffre d'affaires annuel, la taille de l'organisation, le nombre d'employés, les réalisations et les défis et la structure de gouvernance;
- 3) Une lettre de motivation, y compris les raisons de la participation à ce voyage d'étude et de la sélection du candidat, les défis et les visions futures de l'organisation pour laquelle le voyage d'étude est nécessaire ;
- 4) Une description des activités de suivi après le voyage d'étude afin de partager les connaissances, les idées et l'expérience acquises durant programme avec des collègues de la coopérative (en particulier avec le conseil d'administration et la direction); et
- 5) Une lettre d'engagement de l'organisation, incluant l'engagement de supporter les frais de voyage, les billets d'avion, les transferts de/vers l'aéroport et la DSA, ainsi que la voie pratique envisagée par l'organisation et les participants suite à l'apprentissage. Dans l'éventualité où l'organisation n'honorerait pas son engagement financier après la sélection du candidat, l'OIT se réserve le droit de disqualifier le participant et de le remplacer par un autre candidat.

Les candidatures doivent être envoyées avant le **5 août 2018** par courrier électronique à:

Unité des coopératives  
Siège du Bureau international du Travail

[coop@ilo.org](mailto:coop@ilo.org)



#### **Procédures de sélection et informations aux participants**

Seuls les cinq participants sélectionnés seront avisés par écrit par JCCU. L'OIT Tokyo fournira également une lettre de garantie aux participants sélectionnés afin de faciliter l'obtention de leur visa à l'ambassade / au consulat général du Japon le plus proche.

#### **Assurance en responsabilité civile**

Les participants sont responsables de souscrire toute assurance qu'ils jugent nécessaire pour accepter cette invitation de JCCU.